

CADILLAC EST ARRIVÉE

EN SAVOIR PLUS



MONACO Santé

Monaco veut mutualiser sa recherche clinique avec la France grâce à un accord avec l'Inserm

Le Centre scientifique de Monaco a signé un accord avec l'Inserm afin de mettre en relation le réseau français et monégasque de recherche clinique pour développer la lutte contre la maladie.

 Article réservé aux abonnés

Yannis Dakik • Publié le 12/02/2025 à 08:30, mis à jour le 12/02/2025 à 10:12



Pr. Patrick Rampal, président du Centre scientifique de Monaco; Lionel Beffre, conseiller de gouvernement-ministre de l'Intérieur; Pr. Didier Samuel, P.-D.G. de l'Inserm; Christophe Robino, conseiller de gouvernement-ministre des Affaires sociales et de la Santé et Pr. Patrick Rossignol, chef de service du service de spécialités médicales du CHPG. Photo Manuel Vitali/Dir' Com

ABONNEZ-VOUS



C'est un nouvel accord que viennent de signer la Principauté et son grand voisin. Ce vendredi, la France et Monaco – par l'intermédiaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le Centre scientifique de Monaco (CSM) – ont entériné un accord de collaboration portant sur la recherche clinique.

En clair, ce partenariat permettra à la France et à Monaco d'unir leurs forces dans le domaine de la recherche. Monaco pourra bénéficier du réseau français de chercheurs, intitulé F-Crin et créé en 2012, et inversement.

"Cet accord permet de nous mettre en relation avec de nombreux praticiens hospitaliers et chercheurs français, explique Christophe Robino, conseiller de gouvernement-ministre des Affaires sociales et de la Santé. Nous voulions avoir le pendant monégasque et s'associer à ce réservoir F-Crin."

Un accélérateur d'échanges

Pour bénéficier de cet accord, Monaco a créé M-Crin (Monaco Clinical research infrastructure network) et entend ainsi "profiter" de ce tissu de relations pour parvenir à développer un niveau de recherche "à la hauteur de nos ambitions", se réjouit Christophe Robino. *"Les praticiens de la Principauté vont pouvoir s'inscrire et être mis en contact avec tous les chercheurs et cliniciens qui participent à F-Crin et, je l'espère un jour, de manière plus large à l'équivalent européen E-Crin."*

Avec sa création, M-Crin jouera un rôle de coordinateur local en lien avec le Centre scientifique de Monaco, qui a accepté d'héberger et d'être le cosignataire de cet accord.

"Le CSM va assurer le relais entre Monaco et la France et tous les autres participants au réseau français. Il ne s'agit pas simplement de mettre en lien les gens. On parle aussi de partage d'informations, de circulation des projets en cours, d'avancées de recherche et donc, à terme, c'est un bénéfice pour les établissements et les patients. C'est aussi une source de reconnaissance et de satisfaction pour les cliniciens monégasques qui vont intégrer ces projets de recherche internationaux."

Les praticiens de la Principauté intéressés devront s'inscrire individuellement et pourront ensuite échanger avec des correspondants français.

"Aujourd'hui, l'un des obstacles majeurs est de trouver des correspondants. Quand on est à Monaco, on ne connaît pas forcément des personnes qui travaillent sur les mêmes thématiques de recherche à l'autre bout de la France, estime Christophe Robino. Au travers de F-Crin, ces gens reçoivent les mêmes informations et peuvent identifier une thématique ou un projet qui les intéresse et se faire connaître. Aujourd'hui, si nous, Monaco, cherchons à collaborer avec un praticien à Brest par exemple, on n'a aucun moyen de l'identifier."

"Développer un niveau de recherche à la hauteur de nos ambitions"

L'ex-chef de service de spécialités médicales et de néphrologie du CHPG se félicite de cette avancée pour la cité-état. *C'est fondamental d'être parvenu à cet accord puisque nous avons la garantie du soutien de l'Inserm qui est, à l'échelle de la France, le principal acteur de la recherche en santé dans le domaine public. titre personnel, le développement de la recherche clinique en Principauté m'a toujours motivé. Il y a un bénéfice direct pour les patients. Les progrès de la médecine passent par la recherche et notamment la recherche clinique. La difficulté pour Monaco est d'arriver, en tant que petit état, à promouvoir des protocoles de recherche clinique et d'avoir la participation d'autres centres. C'est la raison pour laquelle j'ai pris attaché avec le professeur Didier Samuel [P.-D.G. de l'Inserm NDLR] en 2023. M'inspirant de l'exemple français avec la création de F-Crin."*

"Monaco a une vraie expertise en exposome"

Côté Français, on se réjouit également de la signature de cet accord, qui devrait également profiter à l'Hexagone.

"C'est toujours une bonne chose d'étendre un réseau, se félicite le professeur Didier Samuel, P.-D.G. de l'Inserm. Nous avions la possibilité d'étendre le nôtre à la Principauté de Monaco, à ses patients et aux médecins qui veulent faire de la recherche clinique à Monaco. La Principauté a des spécificités avec une expertise sur les océans. Actuellement, une partie de la recherche évolue beaucoup en interdisciplinaire et la recherche médicale. Les évolutions de l'environnement, le changement climatique, l'impact de la pollution et de ce qu'on appelle l'exposome – c'est-à-dire tout ce qui est autour du patient – est quelque chose de très développé actuellement en recherche clinique. Monaco a une vraie expertise dans ce domaine et peut donc nous être utile dans ces recherches."